

AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



Féeries
de Noël
pages 13-17



Novembre-décembre 2023



ENTRÉE GRATUITE

Animations
Petite
restauration
Bar



www.villers-la-ville.be | Suivez-nous aussi sur   @1495VillerslaVille

Revue bimestrielle | ISSN 2983-7294 | Editeur responsable : Julie Charles



AGENDA COMMUNAL



LE BULLETIN OFFICIEL DE LA
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

Novembre-décembre 2023

SOMMAIRE

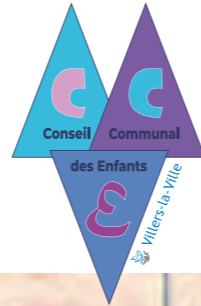
Brèves	2
Mobilité	3
Environnement	4-5
Logement	5
Jeunesse	6-7
Énergie	8
Complexe sportif	9
Anniversaires de mariage	10-11
Aménagement du territoire	12
Santé	13
Féeries de Noël	13-16
Espace public numérique	17
Seniors	18
Rencontre citoyenne	18
Associations	19
Évènements	20

BRÈVES

Installation des nouveaux élus du Conseil communal des enfants (CCE) !

Le mercredi 4 octobre dernier, en présence des parents, des directions d'école, du Bourgmestre et de la 1^{ère} Echevine en charge de la Jeunesse, 15 jeunes conseillers ont fait leur entrée avec l'envie de s'investir dans la vie de leur commune et de mener des projets dynamiques.

Ils sont issus des écoles communales de Marbais, Tilly, Villers et de l'école Libre Saint-Nicolas à Sart-Dames-Avelines. Une écharpe, symbole de leur engagement leur a été remise. L'après-midi s'est clôturée par le traditionnel verre de l'amitié.



Bravo à tous et bon travail !



Procédure de distribution des produits raticides et campagne de dératisation

Durant toute l'année, du produit raticide est disponible à l'Administration communale, au service administratif des travaux (étage -1) durant les heures d'ouverture des bureaux. La quantité distribuée est limitée à 150gr de produit par demande (max. 2 fois par mois).

Si cette aide ponctuelle n'est pas suffisante, une nouvelle demande pourra être faite au service travaux. Une société spécialisée effectuera alors le traitement chez les particuliers en même temps que la campagne de dératisation qui aura lieu dans les espaces publics au printemps. Seules 30 places seront disponibles, sur demande, pour les habitants ayant reçu le plus de doses en distribution au service travaux ou pouvant fournir la preuve d'achat de produit raticide déjà utilisé.



Infos : Service Travaux
071/87.03.81 - 071/87.03.88

MOBILITÉ

Deux nouvelles voitures électriques partagées

DEPUIS SEPTEMBRE, UN NOUVEAU TYPE DE MOBILITÉ EST MIS EN PLACE À VILLERS-LA-VILLE. DEUX VOITURES ÉLECTRIQUES PARTAGÉES STATIONNENT DEVANT LA MAISON COMMUNALE. CES DEUX VOITURES, MODÈLES ZOÉ, ONT CHACUNE LEUR PLACE RÉSERVÉE ET LEUR BORNE DE RECHARGEMENT.

Pour les utiliser, il suffit de s'inscrire sur l'application « Share Mobility » et de réserver le véhicule au moment souhaité. Le véhicule s'ouvre avec l'application et une connexion bluetooth. Vous effectuez votre déplacement. Ensuite, ramenez le véhicule à son emplacement de stationnement, rue de Marbais 37, à l'Administration communale. La facture varie en fonction de la durée de la location et des kilomètres parcourus, et c'est tout ! Les voitures sont disponibles 24h/24. Une réservation, même en dernière minute, est possible.

« Nous sommes ravis de pouvoir aussi offrir ce service à nos habitants, explique Julie Charles, Échevine de la Mobilité. Nous travaillons sur plusieurs axes pour améliorer la mobilité de tous les usagers. Les voitures partagées représentent une nouvelle solution flexible et zéro émission. On estime en moyenne qu'une voiture partagée remplace entre 6 et 15 véhicules. »

Une simplicité déconcertante

Les conditions d'utilisation sont très simples. L'entretien de la voiture, le nettoyage ou les assurances ne sont plus un problème et sont inclus dans la réservation.

Le paiement se fait en fonction de l'utilisation. Le prix est de 3,99€/heure, 29€/12heures, 45€/24heures,... Des prix dégressifs sont prévus à la demande pour les usagers assidus. A ce tarif horaire, s'ajoute un coût selon le nombre de kilomètres parcourus fixé à 0,27€/km. Le paiement se fait via une carte de crédit* (une garantie bloque temporairement 100€ sur la carte). La durée maximale d'une location est de 3 jours pour garder l'esprit du projet à savoir : une voiture partagée.

Les assurances sont incluses dans le service (omnium complète) et l'assurance en responsabilité civile (franchise de 750€ en cas d'accident en tort et 1250€ pour les jeunes).



Un inventaire est réalisé à chaque départ via l'application en prenant des photos des quatre coins du véhicule. En cas de procès-verbal, il est directement adressé à la personne qui louait le véhicule au moment des faits.

« Ce système a déjà fait ses preuves dans d'autres communes du Brabant wallon comme Genappe, Court-Saint-Etienne, La Hulpe,... précise Julie Charles. Face au succès, certaines communes ont dû augmenter leur flotte de véhicules. La Commune de Villers-la-Ville s'est équipée d'une double borne de recharge complémentaire pour ces deux voitures. Lors de la réservation, le niveau de charge est à chaque fois repris sur l'application. »

* Pour les personnes qui ne disposent pas de carte de crédit, une carte Bpaid est disponible sur demande à la Poste.

Trois séances d'informations sont proposées au public :

- Jeudi 09 novembre à 18h
- Vendredi 10 novembre à 10h30
- Jeudi 30 novembre à 13h30

Les inscriptions sont attendues auprès du **Service Mobilité** : valerie.damanet@villers-la-ville.be - **071/87.03.68**



ISSN 2983-7294

Suivez-nous aussi sur
f @ @1495VillerslaVille

www.villers-la-ville.be
commune@villers-la-ville.be

Date limite de réception
des informations pour la
prochaine parution :
vendredi 24 novembre 2023



ENVIRONNEMENT



Concours de façades fleuries : merci aux participants

LA RÉCEPTION POUR LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS DU CONCOURS DES FAÇADES FLEURIES A EU LIEU LE 11 OCTOBRE 2023 À L'ADMINISTRATION COMMUNALE.

Afin de créer un cadre de vie agréable pour tous, les habitants et commerçants ont été invités une nouvelle fois à fleurir leurs façades, vitrines, et devantures visibles de la rue. Une initiative de Julie Charles, Échevine de l'Environnement.

La réception a commencé par la présentation en images des visites réalisées durant les mois de juillet et d'août. Le jury, composé de membres du cercle horticole « L'Entraide », de personnel du service des Espaces Verts et des Travaux a annoncé les lauréats des différentes catégories.

Dans la catégorie « Façades et blacons » :

- 1^{ère} place : Madame Crapoulet Myriam
- 2^{ème} place : Monsieur Mertens Jean
- 3^{ème} place : Madame Oger Françoise

Dans la catégorie « Aménagement des jardinets » :

- 1^{ère} place : Madame Pilloy Geneviève
- 2^{ème} place : Monsieur Gosselin Pierre
- 3^{ème} place : Monsieur Melon Didier



Ils remportent chacun un bon d'achat dans une pépinière bien connue de l'entité.

Un verre de l'amitié a clôturé cette remise de prix, l'occasion d'échanger et de rencontrer le personnel du service environnement. Chaque participant présent est reparti avec une composition florale.



Semaine de l'Arbre - Distribution gratuite de plants

CETTE ANNÉE, L'ÉCHEVINE DE L'ENVIRONNEMENT, JULIE CHARLES, LE SERVICE ESPACES VERTS VOUS ATTENDENT LE SAMEDI 25 NOVEMBRE DANS LES JARDINS DE LA MAISON COMMUNALE DE 17H À 19H OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK POUR VOUS PROPOSER UNE BELLE VARIÉTÉ D'ARBUSTES ET D'ARBRES.

A cette occasion, des centaines de plants sont à remettre à la population. De plus, une courte animation spécialement dédiée à la taille des arbres fruitiers sera également prévue. Prévoyez quelques minutes pour y assister.

Voici la liste des essences indigènes qui seront disponibles :

Bourdaine, Charme commun, Cornouiller sanguin, Framboisier, Groseillier rouge, Poirier 'Conférence', Pommier 'Reine des Reinettes', Prunier 'Altesse simple', Mirabellier de 'Metz', Reine-claude d'Oullins, Cerisier 'Bigarreau Noir'.

Afin d'assurer la distribution à tous, un seul plant sera remis par personne. Aucune inscription n'est nécessaire.

Ce 25 novembre 2023 de 17h à 19h (ou jusqu'à épuisement des stocks), rendez-vous dans les jardins de la Maison communale (rue de Marbais, 37).



Infos : Service Environnement - 071/87.03.89 - environnement@villers-la-ville.be

LOGEMENT

DANS LE CADRE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE, L'ÉCHEVIN DES AFFAIRES SOCIALES, MONSIEUR ERIC BALZA, L'ÉCHEVIN DE L'URBANISME, MONSIEUR MARC DRUEZ ET LE COLLÈGE COMMUNAL ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER AU 1^{er} SALON DU LOGEMENT DE VILLERS-LA-VILLE LE DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023 DE 10H30 À 18H.

Ce salon permettra d'informer tous les citoyens désirant investir dans la construction d'une nouvelle habitation ou dans la rénovation d'une habitation mais également de fournir tous les renseignements possibles concernant différentes aides pouvant diminuer le coût des travaux.

Domaine d'exposants participants :

Architecte, assurance, entrepreneur en bâtiment, chauffagiste/plombier, humidité, géothermie, électricité, châssis, géomètre, menuiserie/ébénisterie, notaire, matériaux, énergie.

Adresse : Complexe sportif de Sart-Dames-Avelines

Heure : 10h30 à 18h

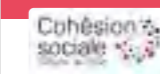
Info : Cindy Tielemans - 071/87.03.84 ou www.villers-la-ville.be/salon-du-logement

SALON DU LOGEMENT DE VILLERS-LA-VILLE



www.villers-la-ville/salon-logement

12 NOVEMBRE 2023 | 10h30 > 18h | Complexe sportif
Chemin Bruyère du coq, 51 - 1495 Villers-la-Ville



JEUNESSE

Former les jeunes aux gestes qui sauvent

RÉACTION 112 EST UNE FORMATION GRATUITE PROPOSÉE PAR LA PROVINCE DU BRABANT WALLON QUI VISE À FORMER LES JEUNES ÂGÉS DE 14 À 18 ANS DOMICILIÉS OU SCOLARISÉS EN BRABANT WALLON AUX PREMIERS SECOURS.

Grâce à celle-ci, ils apprennent les bons gestes à poser comme premier acteur de la chaîne des secours.

Cette formation d'une journée, aborde les points suivants :

- | l'appel aux services d'urgence ;
- | la chaîne de survie ;
- | la réanimation cardio-pulmonaire avec défibrillateur ;
- | les manœuvres de désobstruction ;
- | la mise en position latérale de sécurité ;
- | les intoxications ;
- | l'application de bandages ;
- | et la gestion des brûlures.



20 jours de formations sont planifiés jusqu'en janvier 2024, les samedis et en semaine pendant les vacances scolaires. Ces formations sont réparties sur le territoire provincial.

Les inscriptions sont acceptées par ordre chronologique d'arrivée des demandes. La formation est organisée à partir de 8 participants, sans quoi les jeunes inscrits seront informés de son annulation.

La participation aux formations est gratuite mais les inscriptions sont obligatoires en ligne :

www.pointbw.be/posts/former-les-jeunes-aux-gestes-qui-sauvent

| Infos : 010/23.63.42 - culture.loisirs.citoyennete@brabantwallon.be

L'Accueil Temps Libre

ACCUEILLIR UN ENFANT, C'EST LUI PROPOSER DES ACTIVITÉS QUI RÉPONDENT À SES BESOINS SELON SON ÂGE, LE MOMENT OÙ IL EST ACCUEILLI, À SES ENVIES DANS UN OBJECTIF D'ÉPANOUISSEMENT ET DE COHÉSION SOCIALE AINSI QU'ÀUX BESOINS DES PARENTS QUI DOIVENT CONCILIER LEUR VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE.

Notre commune est rentrée dans ce dispositif mis en place par la **Fédération Wallonie-Bruxelles** depuis plus de 20 ans et respecte le **décret ATL**, avec comme principal objectif d'améliorer la qualité de l'accueil de tous les enfants de 3 à 12 ans sur son territoire. Ce secteur, très diversifié, regroupe toutes les activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.

Dans ce domaine, nous pouvons distinguer deux catégories d'activités :

- | d'un côté, nous avons les activités culturelles et sportives. Ces activités sont monothématiques et ont pour objectif, entre autres, l'apprentissage d'une compétence ou d'une aptitude. Nous retrouverons dans cette catégorie les académies de musiques, les clubs sportifs, les cours de danse, de judo, les activités nature, ...
- | d'un autre côté, nous avons les activités multidimensionnelles. Ces activités proposent aux enfants un accueil encadré qui prend en compte son développement global. Dans cette catégorie, nous retrouvons les organisations de jeunesse, les

maisons de jeunes, ... les centres de vacances, les écoles de devoirs et les accueils extrascolaires.

Tous les opérateurs d'accueil sont également soumis au Code de qualité. Ce dernier définit un certain nombre d'objectifs communs aux diverses structures d'accueil. Il vise à garantir un accueil qui prenne en compte la multiplicité des besoins des enfants accueillis, à assurer une cohérence et une continuité dans les pratiques d'accueil des différents milieux d'accueil, à susciter et encourager un processus dynamique de réflexion sur les pratiques professionnelles en matière de qualité de l'accueil.

Pour toutes vos questions et besoins dans ce domaine, que vous soyez parents ou opérateur, un coordinateur ATL est à votre disposition. Depuis le 1^{er} septembre 2023, c'est **Monsieur Emilien Vandenberg** qui remplace **Madame Ann Donneaux**, et assure cette fonction pour notre commune.

| **N'hésitez pas à le contacter :**
emilien@animagique.be – 0484/98.09.36

Une nouvelle brochure extrascolaire en préparation

UN FASCICULE REGROUPANT L'ENSEMBLE DES STAGES QUI AURONT LIEU À VILLERS-LA-VILLE SERA BIENTÔT CONCOCTÉ PAR ANIMAGIQUE.

Organisation de jeunesse chargée de formations à l'animation, de gestion de plaines de vacances et d'accueils temps-libres, **Animagique** représente le service Accueil Temps Libre de la commune de Villers-la-Ville.

En collaboration avec Emmanuel Burton, Bourgmestre en charge de l'accueil extrascolaire et Anne-Michèle Pierard, Première Echevine en charge de la Jeunesse, Animagique a décidé d'éditer trois fois par an une brochure extrascolaire qui reprendra toutes les activités proposées dans l'entité pendant les vacances scolaires.

Dans ce cadre, il est donc demandé aux opérateurs de stage qui seraient intéressés de figurer dans la première brochure qui sortira dans le courant du premier trimestre 2024 de se manifester en répondant au formulaire disponible via le lien www.miniurl.be/r-4tg7 ou directement en scannant le code QR ci-contre.

Seront présentés dans ce premier numéro tous les stages de l'entité pour les congés de Détente et de Printemps !



Touki fête l'hiver !

CET HIVER, POUR LA PREMIÈRE FOIS, TOUKI VOUS OUVRE SES PORTES AU SEIN DE L'ÉCOLE DE MARBAIS.

Du 26 au 29 décembre 2023 une petite équipe d'animation vous propose une semaine sur le thème de l'hiver.

Bricolages, sports, jeux, cuisine, danses et de nombreuses autres activités animeront cette petite semaine de fin d'année.

Attention, nous serons fermés le lundi 25 décembre.

- | **Date :** du mardi 26 au vendredi 29 décembre 2023.
- | **Lieu :** école communale de MARBAIS (rue du Berceau 18).
- | **Tarif :** 75€ la semaine (garderie non comprise).
- | **Inscriptions** à l'avance obligatoires : animagique.be/semaines-touki-villers-la-ville
- | **Infos :** Emilien Vandenberg – 0484/98.09.36 touki-villers@animagique.be
- | **Facebook :** Touki Villers
- | **Activités :** de 9h à 16h
- | **Garderie :** de 7h00 à 8h30 – 16h30 à 18h.



Achat groupé d'électricité verte et de technologies durables

DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DE SON PLAN ENERGIE DURABLE CLIMAT, LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISE CETTE ANNÉE ENCORE, EN COLLABORATION AVEC LA SOCIÉTÉ WIKIPOWER, UN ACHAT GROUPE D'ÉLECTRICITÉ VERTE ET DE TECHNOLOGIES DURABLES.

Cet achat groupé vous permet d'opter pour un contrat d'énergie 100% verte à un prix défiant toute concurrence. Il porte également sur l'installation de panneaux photovoltaïques, les travaux d'isolation et les technologies LED.

L'inscription est gratuite et sans engagement !

Une assistance téléphonique a été également mise en place pour répondre à vos questions !

Cette démarche collective donne la possibilité aux habitants villersois d'obtenir des tarifs plus avantageux pour leur électricité. Lors de l'édition de 2022, 510 ménages villersois avaient participé à cette action solidaire.

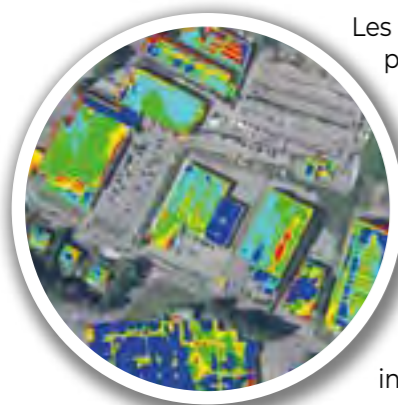
L'inscription est toujours ouverte gratuitement et sans engagement en ligne sur le site internet www.villers-la-ville-energie.be.

Infos : Service Energie - Delphine Robinet - 071/87.03.87 - energie@villers-la-ville.be - www.villers-la-ville.be/achat-groupe-energie



Restitution des données de la thermographie aérienne

EN FÉVRIER DERNIER, UN SURVOL AÉRIEN DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE PAR UN AVION ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA THERMIQUE INFRAROUGE A EU LIEU AFIN DE DRESSER UN RELEVÉ THERMOGRAPHIQUE DE L'ENSEMBLE DES TOITURES.



Les images récoltées permettent, par un dégradé de couleurs, de visualiser les déperditions de chaleur par la toiture et peuvent donc déceler une isolation défectueuse de la toiture, des ponts thermiques invisibles à l'œil nu ou encore des évacuations de chaleur indésirables.

Les données de la thermographie aérienne sont désormais accessibles et nous proposons aux citoyens et entreprises intéressés d'en prendre connaissance lors d'une séance de restitution. Vous pourrez individuellement consulter les données thermographiques de vos bâtiments et recevoir des explications techniques et de sensibilisation.

Quand ?

- le 10 novembre toute la journée dans la salle du conseil de l'Administration communale (inscription : 071/87.03.87 - energie@villers-la-ville.be)
- le 12 novembre lors du salon du logement (voir page 3).
- Ultérieurement à la demande.

Qui ?

- Les propriétaires, sur présentation d'un extrait des données cadastrales du bâtiment (via my minfin) ;
- La personne mandatée par une personne morale, sur présentation d'une procuration par la personne déléguée à la gestion journalière.

L'ensemble des données sont traitées dans le strict respect du RGPD. Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits en la matière (droit à l'information, droit de rectification, droit d'opposition) en contactant le DPO de la commune (dpo@villers-la-ville.be) ou le DPO d'in BW (DPO@inbw.be).

Ce projet initié par l'InBW a été réalisé dans le cadre du PAEDC et du programme POLLEC, avec le soutien financier de la Région wallonne et du Brabant wallon.



Ça bouge au Complexe Sportif de Villers-la-Ville !!!

EN CE DÉBUT DE SAISON SPORTIVE, DEUX NOUVELLES ACTIVITÉS À PRATIQUER EN JOURNÉE SONT MISES AU PROGRAMME.

Initiation à la marche nordique

Nous vous proposons des cours d'initiation, de 9h30 à 11h, donnés par un moniteur diplômé qui vous apprendra toutes les techniques de la marche nordique.

Des bâtons sont disponibles en prêt. Le prix de cette initiation est de 40€ pour les 6 séances.



Pour les personnes qui ont déjà assimilé ces techniques, des marches accompagnées par notre moniteur auront lieu de 11h à 12h30. Une participation de 4€/séance est demandée aux participants (carte de 10 séances à 40€).

Cours adapté de yoga

Les bienfaits du yoga sur le corps et l'esprit sont indéniables.

Nous proposons, dès à présent, des cours adaptés à chaque participant.

Cette nouvelle activité a lieu les jeudis matin de 9h à 10h et de 10h à 11h. Le prix est de 14€/séance, 125 € la carte de 10 séances ou 400 € l'abonnement annuel (36 séances).



Infos et inscriptions : 071/81.68.05 ou par mail à direction@villers-sports.be

De nouveaux cours sont régulièrement organisés. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.villers-sports.be et à vous abonner à notre page Facebook « Complexe sportif de Villers-la-Ville » pour ne manquer aucune nouvelle information.

Restaurant de la Bruyère du Coq

DANS LE BUT DE RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS DE VILLERS-LA-VILLE ET DE SES ENVIRONS, LE RESTAURANT SITUÉ AU COMPLEXE SPORTIF DE SART-DAMES-AVELINES A LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR TOUTS LES JOURS DE LA SEMAINE DE 18H30 À 22H, AINSI QUE LES VENDREDIS, SAMEDIS ET DIMANCHES À MIDI.

Nous vous proposons une cuisine de type « brasserie » avec de nouvelles suggestions chaque semaine. Les vendredis, nos plats du jour sont proposés au tarif de 18€.

L'espace est convivial et chaleureux. Les enfants sont les bienvenus et peuvent s'y amuser dans un petit espace spécialement aménagé pour eux. Le restaurant est situé au sein du complexe sportif, 51 chemin Bruyère du Coq, à Sart-Dames-Avelines.

Infos et réservations : 071/81.68.05

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.villers-sports.be et à vous abonner à notre page Facebook « Complexe sportif de Villers-la-Ville ».



ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Célébration des noces de Platine, de Brillant, de Diamant et d'Or

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VILLERS-LA-VILLE A FÊTÉ LE 24 SEPTEMBRE 12 COUPLES JUBILAIRES.

La cérémonie d'hommage a débuté par quelques mots d'accueil de la 1^{ère} Echevine, Anne-Michèle Pierard, en charge du troisième âge et ensuite ce fut au tour du Député-Bourgmestre, Emmanuel Burton de souhaiter la bienvenue aux jubilaires.

Les cadeaux ont été remis par les membres du Collège, les Conseillers communaux et les Conseillers du CPAS présents pour l'occasion.

Un grand merci à Mme Brigitte Vanderlin, Chef administratif du Service de l'Etat civil ainsi qu'au personnel communal pour l'organisation de cette belle matinée.

Félicitations aux époux qui ont célébré leurs Noces de Platine (70 ans de mariage) de Brillant (65 ans de mariage), de Diamant (60 ans de mariage) et d'Or (50 ans de mariage). Certains couples n'ont malheureusement pas pu être présents lors de cette célébration, nous souhaitons néanmoins les mettre à l'honneur également.

Voici les noms des époux dont nous avons reçu l'autorisation de publication et qui fêtent leurs Noces de Brillant :

Wattiaux Fernand et Wuyts Jacqueline - Mariés à Marbais le 14 mai 1958.
Ressler Louis et Plennevaux Micheline - Mariés à Ixelles le 09 août 1958



Noces de Platine - 70 ANS DE MARIAGE



Camus Anne et Laliou André
Mariés à Jumet le 29 août 1953



Muller Renelde et Piérard Michel
Mariés à Tilly le 07 novembre 1953

Noces de Diamant - 60 ANS DE MARIAGE



Baes Godelieva et Van Lierde Philoogeen
Mariés à Fleurus le 18 septembre 1963



Kaisin Agnès et Bienfait Pierre
Mariés à Nivelles le 03 février 1973

Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE

Noces d'Or - 50 ANS DE MARIAGE



Thiry Laure et Gilles Jean
Mariés à Court-Saint-Etienne le 12 mai 1973



André Nicole et Debock Christian
Mariés à Vivegnis le 30 juin 1973



Wilkin Marie et Chaudrel Robert
Mariés à Nassogne le 07 juillet 1973



Mignolet Chantal et Laurella Vincenzo
Mariés à Tilly le 07 juillet 1973



Lefevre Michèle et Brasseur Philippe
Mariés à Schaerbeek le 14 juillet 1973



Bertrand Catherine et Charlier Paul
Mariés à Heverlee le 15 septembre 1973



Fernandez Palmeiro Encarnacion et Garcia Gonzalez Ciriaco
Mariés à Ottignies le 22 septembre 1973



Peeters Marie et Bajusz Alain
Mariés à Jumet le 29 septembre 1973



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Zone d'activité économique mixte (ZAEM)

Réunion d'information préalable au projet de révision partielle du plan de secteur de Nivelles (lieu dit : les 3 Burettes).

CETTE RÉUNION PUBLIQUE ORGANISÉE PAR IN BW AURA LIEU LE 15 NOVEMBRE 2023 À 19H00 DANS LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL, RUE DE MARBAIS, 37 À VILLERS-LA-VILLE

DEMANDEUR : in BW sc intercommunale, rue de la Religion 10 – 1400 Nivelles

OBJET : Demande de révision partielle du plan de secteur de NIVELLES visant l'inscription d'une zone d'activité économique mixte à MARBAIS (extension de la zone d'activité économique existante dite « des Trois Burettes »), en vue d'y aménager une zone artisanale à destination des très petites, petites et moyennes entreprises.

Conformément aux dispositions du Code du Développement Territorial (CoDT), in BW introduira prochainement auprès du Gouvernement wallon une demande de révision partielle du plan de secteur de NIVELLES. Cette révision vise plus précisément l'extension d'une zone d'activité économique mixte le long de la chaussée de Namur à MARBAIS. Les parcelles concernées sont les suivantes :

Villers-la-Ville, 2^{ème} division : Marbais, section F, N° 351A, 355K, 355L, 356A, 356/02A, 356C, 357, 358B, 359C, 367D, 373B, 374C, 375A, 376/03A, 376C, 377, 379A, 380A, 381A, 382A, 383A, 384A, 385, 386.

Conformément aux dispositions du Code du Développement Territorial, in BW vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné et organisée :

Le mercredi 15 novembre 2023 à 19h00

dans la salle du Conseil communal

Rue de Marbais, 37 - 1495 Villers-La-Ville

Cette réunion d'information a pour objectif de :

1. permettre au demandeur de présenter le dossier de base visé à l'article D.II.44 du CoDT ;
2. permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations sur le projet de révision du plan de secteur ;
3. mettre en évidence, le cas échéant, les points particuliers qui pourraient être abordés dans le rapport sur les incidences environnementales ;
4. présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées pour le demandeur afin qu'il en soit tenu compte dans le rapport sur les incidences environnementales.

Toute personne peut adresser par écrit au Collège communal de Villers-la-Ville, dans les quinze jours de la réunion, ses observations et suggestions concernant le projet de révision du plan de secteur. Elle peut également mettre en évidence des points particuliers, et présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par la personne ou l'autorité à l'initiative de la révision, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation du rapport sur les incidences environnementales. Les courriers doivent être adressés par écrit au Collège communal de Villers-la-Ville, service urbanisme, rue de Marbais, 37 à 1495 Villers-la-Ville ou à l'adresse mail suivante : olivier.vantielen@villers-la-ville.be, en y indiquant vos noms et adresse.

Toute information sur le projet peut être obtenue par écrit auprès de l'Administration communale, rue de Marbais 37 à 1495 Villers-la-Ville ou auprès des personnes suivantes :

in BW, service Aménagement du Territoire : amenagement.territoire@inbw.be – 067/21.71.11

in VAN TIELEN Olivier, Responsable du Service urbanisme : olivier.vantielen@villers-la-ville.be - 071/87.03.68

SANTÉ

Conférence « Le Diabète »

MONSIEUR ERIC BALZA, ECHEVIN EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE ET DE LA SANTÉ AVEC LE SOUTIEN DE MONSIEUR EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE ET LES MEMBRES DU COLLÈGE, A LE PLAISIR DE VOUS INVITER À UNE CONFÉRENCE SANTÉ ORGANISÉE DANS LE CADRE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE.

Qu'est-ce que le diabète ?

Le diabète se caractérise par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire un excès de sucre dans le sang et donc un taux de glucose trop élevé.

Comment savoir si on a du diabète ? Quelle en est la cause ? Est-il héréditaire ? Quel est le traitement ?

Pour répondre à ces questions, le **docteur Jean-François Vanderijst**, Endocrino-diabétologue à la clinique Saint-Pierre à Ottignies animera une conférence le **mardi 14 novembre 2023** dans la salle du Conseil de l'Administration communale à 20h.

L'entrée est gratuite mais les inscriptions sont obligatoires avant le 10 novembre 2023 :
Service Affaires Sociales - Cindy Tielemans
071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be



FÉÉRIES DE NOËL

Noël à la bibliothèque

POUR LA SECONDE ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA BIBLIOTHÈQUE DÉBUTE LES FÉÉRIES DE NOËL EN VOUS OUVRANT SES PORTES LE VENDREDI 1^{ER} DÉCEMBRE DÈS 19H00 POUR DÉGUSTER LES TRADITIONNELS VIN ET CHOCOLAT CHAUDS DE NOËL

Madame Anne-Michèle Pierard, Echevine de la Culture, en collaboration avec Emmanuel Burton, Député-Bourgmestre et les membres du Collège vous invite à partager une pause festive à la bibliothèque communale.

Infos : 071/87.03.84 - affairesociales@villers-la-ville.be
www.villers-la-ville.be/noel-biblio



Apprendre à mieux communiquer avec nous-même et les autres. Comprendre et appliquer nos meilleures stratégies de réussite. Obtenir les changements que nous souhaitons voir apparaître dans nos vies.

C'est ce que **Bárbara Ramos Muñoz** et **Olga Belo Marques**, auteures du livre 'La PNL par la pratique', vous proposent de découvrir grâce à la Programmation Neuro-Linguistique et ce de manière accessible et ludique. Ce 1^{er} décembre elles présenteront de manière vivante et interactive quelques clés majeures de la PNL tout en montrant comment l'utiliser concrètement.

Cette rencontre prévue de 19h00 à 20h30 se terminera par une séance de dédicaces avec la possibilité d'acheter le livre sur place.

Actions « Shoe Box » et « Kids Box »

LA COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE EN COLLABORATION AVEC LE PLAN DE COHÉSION SOCIAL RÉITÈRE LES OPÉRATIONS «SHOE BOX» ET «KIDS BOX». CELLES-CI SE DÉROULERONT DU 27 NOVEMBRE AU 19 DÉCEMBRE 2023.



De quoi s'agit-il ?

Shoe Box

On propose aux villersois de récupérer une boîte à chaussures et de l'approvisionner d'une dizaine d'aliments et boissons non périssables, non alcoolisées, faciles à ouvrir et prêts à être consommés (comme des saucisses apéritives, des cannettes de soda, des salades de fruits, ...).

Vous pouvez y ajouter une petite carte de vœux et emballer tout cela comme un cadeau de Noël. Ces petits colis seront distribués entre Noël et Nouvel-An aux plus démunis via différentes associations qui leur viennent en aide.

A Villers-la-Ville, nous continuerons de travailler, en partie, avec le CPAS, Saint-Vincent de Paul et le service d'aide à la jeunesse.



Comment préparer votre Shoe box ?

- | Récupérez une boîte à chaussures
- | Remplissez-la d'une dizaine d'aliments et boissons : Non périssables (pas de fruits frais, pas de yahourt...) et pas de produit d'entretien
Non alcoolisés (pas de bière, pas de vin...)
Faciles à ouvrir (à pouvoir ouvrir sans ouvre-boîtes)
Prêts à être consommés (à ne pas devoir réchauffer)
- | Ajouter éventuellement une petite carte de vœux
- | Emballez la boîte comme un cadeau de Noël
- | Apportez-la au service Affaires Sociales à la Maison communale de Villers-la-Ville aux heures d'ouverture de la commune ou sur rendez-vous au 071/87.03.84
- | **Renseignements :** Cindy Tielemans - 071/87.03.84

Kids Box

Sur le même principe que celui de la Shoe Box, cette opération a été mise en place afin de permettre aux enfants des différents centres d'hébergement wallons dépendant du SAJ de recevoir un cadeau pour Noël.

Comment préparer votre Kids box ?

- | Récupérez une boîte à chaussures
- | Remplissez-la d'un petit cadeau neuf (pensez à tous les âges) et de petites sucreries
- | Ajoutez éventuellement une petite carte de vœux ou un dessin
- | Emballez la boîte comme un cadeau de Noël, indiquez l'âge et le sexe de l'enfant
- | Apportez-la au service Affaires Sociales à la Maison communale de Villers-la-Ville aux heures d'ouverture de la commune ou sur rendez-vous au 071/87.03.84
- | **Renseignements :** Cindy Tielemans - 071/87.03.84
Maité Villar - 071/87.03.52



Merci pour votre élan de solidarité !

Fêtons Noël

MONSIEUR ERIC BALZA, ECHEVIN EN CHARGE DE LA COHÉSION SOCIALE AVEC LE SOUTIEN DE MONSIEUR EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE ET LES MEMBRES DU COLLÈGE, ONT LE PLAISIR DE VOUS INVITER À DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE NOËL ORGANISÉES DANS LE CADRE DU PLAN DE COHÉSION SOCIALE.



Décorations extérieures de Noël

Ce concours est organisé afin d'égayer et de dynamiser les différents quartiers et d'amener une ambiance de Noël dans notre commune.

Cette année, le concours portera sur la décoration des devantures et façades de maison ainsi que sur les illuminations.

Les inscriptions sont attendues auprès du service des Affaires Sociales pour le 11 décembre 2023. Un jury sera désigné et fera le tour des villages en journée entre le 13 et le 18 décembre 2023 afin de sélectionner les gagnants.

Infos et inscriptions :

Service Affaires Sociales - Cindy Tielemans
071/87.03.84 - affairassociales@villers-la-ville.be

Atelier cuisine - gourmandises de Noël

Le **mercredi 6 décembre 2023**, un atelier pour les enfants villersois aura lieu de 14h à 17h au hall de voiries.

Les enfants apprendront à réaliser du massepain et de délicieux biscuits sablés. Cette activité est gratuite, mais les places sont limitées et les inscriptions sont obligatoires avant le 1^{er} décembre 2023.

Infos et inscriptions : Service Affaires Sociales - Cindy Tielemans
071/87.03.84 - affairassociales@villers-la-ville.be



Noël à Villers

Pour sa seconde édition, venez passer un moment festif dans une ambiance de Noël **le samedi 9 décembre 2023 à 18h** à la maison communale.

Nous fêterons ensemble l'allumage du sapin. Chants, petite restauration, vin et chocolat chaud seront à l'honneur.

Infos : www.villers-la-ville.be/noel-a-villers
Service Affaires Sociales - Cindy Tielemans
071/87.03.84 - affairassociales@villers-la-ville.be



Repas de Noël solidaire

Pour célébrer Noël dans la convivialité, les Villersois sont invités à partager un repas festif le **lundi 25 décembre 2023 à midi** au complexe sportif de Sart-Dames-Avelines au prix de 12 € par adulte et de 8 € par enfants. Ce repas est organisé en collaboration avec Vincent Decoux, Président du CPAS de Villers-la-Ville.

Infos : www.villers-la-ville.be/noel-solidaire
Réservations obligatoires avant le 15 décembre :
Service Affaires Sociales - Cindy Tielemans
071/87.03.84 - affairassociales@villers-la-ville.be

Marché de Noël de Villers-la-Ville

LE MARCHÉ DE NOËL DE VILLERS-LA-VILLE AURA LIEU LE DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 2023 DE 10H À 18H À L'ENTRÉE DE RIGENÉE, À 100 MÈTRES DE DÉCOPLANT.

De nombreux exposants vous accueilleront sous un chapiteau chauffé dans une ambiance conviviale et chaleureuse où se mêleront découvertes gastronomiques et vente de produits artisanaux variés.

Que ce soit pour votre shopping de Noël ou pour profiter à nouveau de cette atmosphère des fêtes de fin d'année en dégustant un bon vin chaud, le marché de Villers-la-Ville est l'endroit idéal pour se balader en décembre.

Si vous désirez y participer en tant qu'exposant, vous pouvez compléter le bulletin d'inscription ci-dessous et le renvoyer à Emmanuel Burton :

par courrier : 43, rue de Rigenée, 1495 Villers-la-Ville
par mail : emmanuel.burton1@gmail.com

Renseignements et règlement complet :
Emmanuel Burton – 0486/05.49.19
emmanuel.burton1@gmail.com



BULLETIN D'INSCRIPTION - Marché de Noël du 17 décembre 2023

Tarifs : Emplacement intérieur (3x2m) = 60 € (sans vente de boissons) - 80 € (avec vente de boissons)
Emplacement extérieur avec votre matériel = 6 €/m² (sans vente de boissons)
8 €/m² (avec vente de boissons)

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Adresse mail :

Produits présentés (bien préciser) :

.....

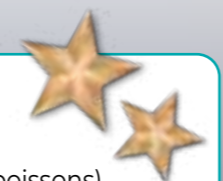
.....

Emplacement sous chapiteau : x 60 € ou 80 € = €

Emplacement extérieur avec votre matériel : L x = m² x 6 € ou 8 € = €

TOTAL : € à verser sur le compte BE92 0882 1240 3723 (le paiement confirme votre inscription)

Signature (suivi de la mention «lu et approuvé») :



Cette année, «Plus jamais seul(e) à Noël» fêtera son cinquième anniversaire.

CE GROUPE A POUR AMBITION DE RÉDUIRE LA SOLITUDE DES PERSONNES ET COUPLES ISOLÉS ET DES FAMILLES MONOPARENTALES.

Ces membres sont présents dans l'entité qui est leur port d'attache. Actifs aussi aux échelons national et international ils invitent leurs correspondants à reproduire leurs projets et événements, ainsi que leurs parutions sur les réseaux sociaux.

Ils souhaitent aussi créer des partenariats. Un premier partenaire s'est joint à eux et depuis le logo de la confrérie des Hostieux des moines s'est joint au leur.

Comme l'année dernière, vous êtes invités au relais de Melenrieu à Mellery le 25 décembre prochain à midi, afin de fêter dignement Noël doublé de leur anniversaire. Une belle manière de rompre la solitude, faire de belles rencontres, nouer peut-être de nouvelles amitiés et, ensemble, vivre un vrai Noël de partage dans la joie et la fraternité humaine.

Infos : pjsanoel@gmail.com - 0471/53.21.92



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE

Programme de formations à l'Espace Public Numérique !

UNE PERMANENCE EST PRÉVUE TOUS LES MERCREDIS ET TOUS LES JEUDIS DE 13H30 À 16H00, RUE GUSTAVE LINET, 44 À SART-DAMES-AVELINES.

Des rendez-vous individuels sont aussi possibles, sur demande. L'entrée est gratuite.

Infos : [f @epnvillerslaville](#)

Maité Villar, Coordinatrice – 071/87.03.52 – maite.villar@villers-la-ville.be (inscriptions)

Julie Charles, Échevine des nouvelles technologies – 0491/25.31.32 – julie.charles@villers-la-ville.be

PROGRAMME NOVEMBRE

Mercredi 08/11 de 13h30 à 16h00 : « Gmail »

Comment organiser sa boîte mail correctement en créant des dossiers ?

Jeudi 09/11 et Mercredi 15/11 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Jeudi 16/11 de 13h30 à 16h00 : « Vente en ligne »

Comment acheter ou revendre depuis ma tablette ou mon smartphone ?

Mercredi 22/11 de 13h30 à 16h00 : « Boîte email »

Comment envoyer, et enregistrer une pièce jointe ?

Jeudi 23/11 de 13h30 à 16h00 : Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Mercredi 29/11 de 13h30 à 16h00 :

« Buzzout, la course au like »

Jeu qui propose de découvrir les mécanismes d'un réseau social et une réflexion sur l'E-popularité.

Jeudi 30/11 de 13h30 à 15h00 :

« De la réservation à la prise en main des deux nouvelles voitures partagées électriques. »

Attention: le rendez-vous est à la maison communale. Il faut venir avec son téléphone portable, son permis et sa carte d'identité.

PROGRAMME DÉCEMBRE

Mercredi 06/12 de 13h30 à 16h00 :

Questions-réponses

Ces séances permettent de faire un résumé de la formation antérieure et de poser toutes vos questions.

Jeudi 07/12 de 13h30 à 16h00 : « Copier/coller »

Comment copier/coller un texte, une image, une partie de texte grâce à la souris ou par raccourci clavier.

Mercredi 13/12 de 13h30 à 16h00 : « Virus, piratages, hacking, ... on parle souvent de danger du web » (donné par Média Animation)

Qu'est-ce que l'insécurité en ligne ?

Table ronde à partir du visionnage d'un film

Jeudi 14/12 de 13h30 à 16h00 : Goûter de Noël

Mercredi 20/12 de 13h30 à 16h00 :

Sauvegarde de données

Comment classer mes dossiers, mes photos, ... ?

Jeudi 21/12 à partir de 14h00 :

« Gestion de mes contacts »

Gérer mes contacts dans mon smartphone ?

FERMETURE DE L'EPN :

du 25 décembre 2023 au 05 janvier 2024 inclus.

Vous possédez ou non un ordinateur, une tablette ou un smartphone, vous êtes novice en informatique ou vous avez besoin d'une aide personnalisée. **N'hésitez pas à demander un cours particulier** gratuit, le vendredi matin, entre 9h00 et 12h00 en contactant Maité Villar au 071/87.03.52.

Tu as envie d'apprendre à programmer ?

DES SESSIONS DE CODAGE GRATUITES SONT ORGANISÉES DE 10H À 12H, UN SAMEDI PAR MOIS POUR LES JEUNES ÂGÉ-ES DE 7 À 18 ANS (NINJAS).



Tu rêves de libérer ta créativité en créant un jeu vidéo, un site web ou un robot ? CoderDojo Belgium est fait pour toi !

Tu n'as pas encore d'expérience en programmation ? Les mots Scratch, micro:bit, Lego Spike ne te disent rien du tout ? Ou tu travailles déjà parfaitement avec Python ? Cela n'a aucune importance pour nous, tout le monde est le ou la bienvenu-e !

Sessions 2023 :

18 novembre - 16 décembre

Sessions 2024 :

13 janvier - 17 février - 16 mars - 13 avril - 18 mai - 15 juin

Réserve vite ta place (12 personnes max.) :

media@villers-la-ville.be ou 071/87.03.52

SENIORS

Une après-midi au théâtre

MADAME ANNE-MICHÈLE PIERARD, 1^{ère} ECHEVINE EN CHARGE DES AÎNÉS, EN COLLABORATION AVEC MONSIEUR EMMANUEL BURTON, DÉPUTÉ-BOURGMESTRE, «L'AMICALE DES PENSIONNÉS SARTOIS», «LE CLUB DES AÎNÉS VILLERSOIS», «LES 3X20 DE MELLERY» ET «LE GROUPEMENT DE LA BONNE HUMEUR DE TILLY» A LE PLAISIR D'INVITER LES VILLERSOIS DE 65 ANS ET PLUS À UNE APRÈS-MIDI THÉÂTRE.

La Compagnie des 2 Lunes vous présentera à la Sucrierie à Wavre la pièce mythique bruxelloise **Bossemans & Coppenole** le **dimanche 10 décembre 2023** à 17h.

Le départ en car se fera à 15h30 précise sur le parking du complexe sportif à Sart-Dames-Avelines.

Une participation de 20€ par personne est demandée, elle comprend le trajet aller-retour en car, et la réservation des places.

Le nombre de places disponibles étant limité, la réservation est obligatoire par téléphone auprès de Madame Anne-Michèle Pierard au 0475/85.64.06.

Votre réservation ne sera effective qu'après réception de votre paiement sur le compte BE54 0910 1256 8397 pour le 30 novembre 2023 au plus tard avec la mention Théâtre suivi de vos nom et prénom et nombre de participants en communication. En cas de désistement de votre part, aucun remboursement ne pourra être effectué.



RENCONTRE CITOYENNE

Inondation, tempête, accident chimique, attentat...

QUELS SONT LES RISQUES À VILLERS-LA-VILLE ? QUEL EST LE RÔLE DES SERVICES DE SECOURS ET DES AUTORITÉS ? QUELS SONT LES RÉFLEXES À ADOPTER ? COMMENT AMÉLIORER MA SÉCURITÉ ET CELLE DE MON ENTOURAGE LORS D'UNE SITUATION D'URGENCE ?

Le gouverneur, votre bourgmestre et leurs équipes vous donnent rendez-vous le **mercredi 22 novembre à 19h00 dans la salle du Conseil communal** pour aborder ces questions ensemble.

Lorsqu'un incident se produit, chaque minute compte pour réagir le mieux possible à la situation. Les services de secours et d'intervention s'organisent pour faire face aux risques. Avec les autorités, ils préparent des plans d'urgence, la façon de vous alerter et s'exercent pour votre sécurité et celle de vos biens.

De nombreux habitants s'impliquent dès-à-présent chaque fois qu'une situation d'urgence

malheureusement se produit et ce sont de merveilleux gages de solidarité. Pour améliorer cet engagement, et éviter de se mettre en danger, le gouverneur souhaite encourager de nouveaux projets avec les citoyens et les associations. De même, un petit nombre de réflexes peut vous aider en cas de situation de crise pour rester en sécurité.

Prenons le temps d'en parler ensemble, afin de faire face efficacement si l'incertain se produit !

Gratuit – tout public – sans inscription

! Contact : bwresponse@gouverneurbw.be
010/23.67.20



ASSOCIATIONS

Une première vendange 2023 exceptionnelle pour la Confrérie du Vignoble

LES PLUIES ABONDANTES DE L'ÉTÉ AURONT PERMIS À LA CONFRÉRIE DU VIGNOBLE D'ÉTABLIR UN NOUVEAU RECORD POUR LA RÉCOLTE DE LEUR RAISIN BLANC «PHOENIX» : 262 KILOS.

Un chiffre exceptionnel et des grappes qui représentent, en volume, pratiquement le double de celles des années précédentes. Une année 2023 d'ores et déjà remarquable. Si la météo pluvieuse de ces derniers mois a été plus que bénéfique pour la qualité et la quantité des récoltes, elle a néanmoins obligé les membres de la **Confrérie du Vignoble** à assurer un suivi quotidien par rapport au contrôle du mildiou et du botrytis.

Comme il est de tradition dans le vignoble villersois, la cueillette est suivie d'un tri minutieux à la main.

Les Confrères tiennent particulièrement à ne garder pour les opérations de vinification que les grains qu'ils auraient envie de manger. Une fois ces raisins égrappés, ils devaient encore être foulés (mécaniquement), puis pressés alors que le jus obtenu va ensuite décanter durant quelques jours avant que commence la fermentation avec des levures.

Grâce à cette récolte, plus de 250 bouteilles devraient être produites.



Gala «Match d'improvisation» organisé au profit de l'asbl Domus

DEPUIS PLUS DE 30 ANS, L'ÉQUIPE DE **DOMUS** COMPOSÉE DE PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ SOUTIEN ET ACCOMPAGNE LES PATIENTS EN FIN DE VIE RÉSIDANT DANS LE BRABANT WALLON.

Elle a pour mission d'apporter aux patients en situation de soins palliatifs, à leur famille et à leur entourage la possibilité d'appréhender cette période dans les meilleures conditions possibles.

La Fédération belge d'improvisation amateur vous convie pour le gala annuel de l'asbl Domus à un match d'improvisation le **15 novembre 2023 à 20h** à la Sucrierie à Wavre.

! Infos : <https://lasucrieriewavre.be/agenda/match-impro> - 010/39.53.50



Voyage en car à Reims et son marché de Noël

LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE, LES AMIS DU PETIT ÉLEVAGE DE VILLERS-LA-VILLE ORGANISENT UN VOYAGE EN CAR À REIMS, VILLE SURNOMMÉE « LA CITÉ DES SACRES » OU « LA CITÉ DES ROIS ».

Au programme :

! **Son musée de la reddition** : 7 mai 1945... 2 h 41... la fin de la seconde guerre mondiale en Europe... Découvrez cet événement historique qui s'est déroulé, en secret, dans la « salle des cartes » aménagée dans le collège technique, aujourd'hui lycée Roosevelt.

! **La cathédrale** : Outre son importance historique, la cathédrale de Reims est reconnue comme l'un des plus grands exemples d'architecture gothique en France, tant pour son architecture que pour sa statuaire qui ne compte pas moins de 2 303 statues !

! **Son marché de Noël** : Le marché de Noël de Reims est le 3^e plus grand marché de Noël de France

! **Prix** : 44 € (Voyage avec 2 chauffeurs et entrée au musée)

! **Départ** : 7h30 : Villers-la-Ville - Parking communal de la pharmacie

! **Informations et inscriptions** : Jean-Marie Somville : 071/87.86.21



ÉVÈNEMENTS

**3 NOVEMBRE****| Soirée jeux de société**

Maison communautaire à Marbais

Infos : Sel Coup de PouceMarie Chatelle - **0497/27.06.78**

marie_chatelle@yahoo.fr

9 & 10 NOVEMBRE**| Séances d'informations voitures partagées**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.68 → Voir page 3**10 NOVEMBRE****| Restitution des données de la thermographie aérienne**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.87 → Voir page 8**12 NOVEMBRE****| Salon du logement**

Complexe sportif Sart-Dames-Avelines

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 5**13 NOVEMBRE****| Réunion d'information préalable au projet de remplacement des éoliennes sur la plaine de Chassart**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : www.villers-la-ville.be/reunion-parc-eolien**14 NOVEMBRE****| Conférence sur le diabète**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 13**15 NOVEMBRE****| Réunion d'information préalable au projet de révision partielle du plan de secteur de Nivelles**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.68 → Voir page 12**22 NOVEMBRE****| Rencontre citoyenne BWresponse**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 010/23.67.20 → Voir page 18**25 NOVEMBRE****| Distribution gratuite de plants et animation taille des arbres**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.89 → Voir page 5**30 NOVEMBRE****| Séances d'informations voitures partagées**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.68 → Voir page 3**1^{ER} DÉCEMBRE****| Noël à la bibliothèque**

Bibliothèque communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 13**| Soirée jeux de société**

Maison communautaire à Marbais

Infos : Sel Coup de PouceMarie Chatelle - **0497/27.06.78**

marie_chatelle@yahoo.fr

6 DÉCEMBRE**| Atelier cuisine pour enfants**

Administration communale de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 15**9 DÉCEMBRE****| Noël à Villers**

Hall de voirie de Villers-la-Ville

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 15**| Voyage en car à Reims**

Les Amis du Petit Elevage

Infos : 071/87.86.21 → Voir page 19**10 DÉCEMBRE****| Une après-midi au théâtre**

Sucrerie à Wavre

Infos : 0475/85.64.06 → Voir page 18**17 DÉCEMBRE****| Marché de Noël de Villers-la-Ville**

Rigenée

Infos : 0486/05.49.19 → Voir page 16**25 DÉCEMBRE****| Repas de Noël solidaire**

Complexe sportif Sart-Dames-Avelines

Infos : 071/87.03.84 → Voir page 15**| Plus jamais seul(e) à Noël**

Relais de Melenrieu à Mellery

Infos : 0471/53.21.92 → Voir page 16**DU 26 AU 29 DÉCEMBRE****| Touki fête l'hiver**

Ecole communale de Marbais

Infos : 0484/98.09.36 → Voir page 7

Nous vous souhaitons de belles et heureuses fêtes de fin d'année !